



**AN 2026
26-020**

République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-SIX, le 15 avril à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence, de Madame Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville.

Présents :

Mme Virginie MEUNIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Dimitri MENDY, Mme Laurence DENAND, M. Carlos SOARES, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Hervé RIOU, Mme Anaïs MASIDI, M. Mohamed ZERKOUN, Mme Valérie MASSICOT, M. Ali HADIK, Mme Nathalie COLAS, M. Lionel LECLER, Mme Lauren FERREIRA DOS SANTOS, M. Jérémy LEFEBVRE, Mme Élodie MACHADO, M. Dominique SMITTARELLO, Mme Mathilde BLACHE-MINDET, M. Mougwana AHMADA DJAE, M. Grégory BRACCIALE, M. Joël DANIEL, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Sandrine ZELLER-BAS, M. Guillaume BASSET, Mme Marie-France PLANCHON, M. Philippe DEFOSSE-HORRIDGE

Absents ayant donné procuration :

M. Mario MANCUSO, procuration à Nathalie COLAS
M. Gilles LÉCOLE, procuration à Élodie MACHADO
Mme Sophie PRIMAS, procuration à Virginie MEUNIER
Mme Claudine ARNOUD, procuration à Hervé RIOU
Mme Sophie DELAISSE, procuration à Dimitri MENDY
M. Jean-Yves SAUVÉ, procuration à Thierry MONTANGERAND

M. Ali HADIK est élu secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

8/04/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	33

DATE D’AFFICHAGE :

8/04/2026

OBJET : MISE EN PLACE D’UNE COMMISSION “MAPA” POUR LES MARCHÉS PUBLICS D’UN MONTANT ESTIMÉ SUPÉRIEUR À 90 000 € HT

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les dispositions de l'article L2121-21 et L2121-22,

Vu le Code des marchés publics,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal constatant l'élection du Maire et de 9 Adjointes en date du 27 mars 2026 dans le cadre du renouvellement

REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20260415-DEL26_020-D

général du Conseil municipal consécutif au scrutin des élections municipales du 22 mars 2026,

Vu la délibération du Conseil municipal n°26-018 du 15 avril 2026 portant élection des membres de la Commission d'appel d'offres,

Considérant que les collectivités territoriales peuvent traiter en marché à procédure adaptée (MAPA) les marchés inférieurs au seuil des procédures formalisées,

Considérant qu'il est proposé, par souci de transparence, et uniquement pour les marchés publics passés selon la procédure adaptée (MAPA) dont le montant et supérieur à 90 000 € HT, la constitution d'une commission d'attribution, nommée "commission MAPA" et composée des membres titulaires de la Commission d'appel d'offres,

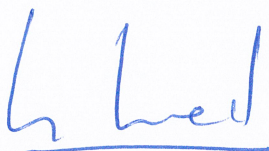
Considérant que cette commission aura un rôle consultatif dans le cadre de l'attribution desdits marchés, et qu'elle se réunira valablement sans condition de quorum,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (33 Voix Pour)

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** la création d'une Commission Ad hoc, dénommée "Commission consultative MAPA",
- **ARTICLE 2 : DIT** que la Commission MAPA est composée des cinq membres titulaires de la Commission d'appel d'offres à savoir :
 1. Fabienne PAULIN
 2. Claudine ARNOUD-PERNOT
 3. Dominique SMITTARELLO
 4. Valérie MASSICOT
 5. Marie-France PLANCHON
- le Maire étant Président de droit.

Fait et délibéré en séance,

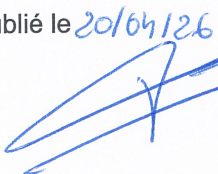


Ali HADIK,
Secrétaire de séance



*Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville

AUBERGENVILLE (Yvelines) Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le Sous-Préfet le 20/04/26 Et publié le 20/04/26  Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville
